



# PORTAGE COMMERCIAL

## *Devenir consultant autonome sous contrat commercial*

### STATUT

Vous êtes un professionnel indépendant, auto-entrepreneur ou en société. Vos actions commerciales sont difficiles à raison de votre taille, votre ancienneté, l'absence d'agrément ou de référencements (agents, formateurs, etc...). Vous conservez la maîtrise de votre indépendance. Links Conseil porte votre activité dans le cadre d'un contrat commercial comparable à une sous-traitance.

### VALEUR AJOUTÉE

- Vous pouvez valoriser votre activité en l'appuyant sur la marque Links Conseil.
- Vous facilitez votre action commerciale en l'insérant dans un groupe de taille : Capital social, Chiffre d'affaires, effectif salarié, assurance.
- Vous gagnez de nouveaux clients avec le soutien de l'équipe commerciale.



- Vous bénéficiez de l'offre de formation pour développer votre chiffre d'affaires.
- Vous profitez de la forte expertise juridique de notre équipe pour rééquilibrer votre relation client et consolider le cadre de vos interventions.
- Vous conservez votre liberté d'organisation de votre statut et de gestion.
- Vous intégrez un réseau de consultants actifs et qualifiés, sans autre engagement d'implication.

#### QUI EST CONCERNÉ ?

- Consultant indépendant immatriculé ou ayant créé sa société unipersonnelle
- Consultant auto-entrepreneur
- PME / PMI avec plusieurs salariés

#### > Plus d'info :

Direction du développement

Accueil Consultants & Entreprises

Tél. : 01 56 54 82 00

E-mail : [accueil@links-conseil.com](mailto:accueil@links-conseil.com)

[www.links-conseil.com](http://www.links-conseil.com)

#### MODALITÉS

- Vous nous exposez votre projet et votre besoin.
- Nous vous proposons une solution adaptée à partir de notre analyse.
- Vous souscrivez une convention de portage commercial qui préserve votre clientèle.
- Nous nous engageons à vos côtés auprès de vos clients.

#### GRILLE TARIFAIRE

